



## FRANCE

# Réforme du lycée : des pistes d'amélioration sur la table

## ENSEIGNEMENT

**Un rapport parlementaire suggère d'introduire les mathématiques dans le tronc commun de formation des lycéens.**

**Marie-Christine Corbier**  
@mccorbier

C'est un premier bilan de la réforme du lycée. Le rapport des députés Géraldine Bannier (Modem) et Frédéric Reiss (LR), publié en fin d'année, fait le point sur ce grand changement de la rentrée dernière et propose des améliorations à y apporter. Depuis septembre, un tronc commun complété d'enseignements de spécialité a remplacé les anciennes séries S, ES et L de la voie générale en classe de première. Les députés parlent d'une réforme « généralement bien reçue » par les élèves « en raison de la liberté de choix qu'elle leur procure ». La reproduction des inégalités sociales et de genre est l'un des points noirs. La spécialité mathématiques (choisie par 69 % des élèves) a été plébiscitée par 76 % des élèves d'origine sociale très favorisée, contre 62 % de ceux de milieu défavorisé. Ces derniers ont davantage opté « pour des combinaisons atypiques ».

« Plus l'élève vient d'un milieu favorisé, plus le choix des spécialités est guidé par les parents, observe Géraldine Bannier, et il se porte souvent sur la tripléte mathématiques-physique-sciences et vie de la Terre, notamment dans le privé. » Les choix des lycéens sont aussi fortement genrés, avec 87 % de garçons dans la tripléte mathématiques-numérique-physique. A l'inverse, la spécialité huma-

nités a attiré 25 % des filles et 9 % des garçons.

Sur les spécialités en tant que telles, les mathématiques suscitent le plus de critiques. C'est la discipline la plus choisie, mais « le niveau d'exigence apparaît trop élevé pour bon nombre d'élèves », pointe le rapport. Les députés proposent d'inclure les mathématiques dans le tronc commun. « Nous avons eu une oreille attentive sur cette proposition », glisse Frédéric Reiss, alors que le comité de suivi sur la réforme planche sur des améliorations. Les députés préconisent aussi de « rendre possible le maintien de trois spécialités en terminale », au lieu de deux aujourd'hui, pour répondre aux élèves « qui craignent que l'abandon d'une spécialité [ne] limite leurs choix dans l'enseignement supérieur ». L'autre inquiétude concerne la filière technologique et l'avenir de la série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), dont le nombre d'élèves a chuté de 13 % en septembre. Les lycéens qui, auparavant, se voyaient refuser l'accès en série S et se dirigeaient vers STI2D, peuvent désormais poursuivre en voie générale, avec la spécialité « sciences de l'ingénieur ». La députée (LREM) Sylvie Charrière suggère de faire

évoluer la série STI2D en enseignement de spécialité.

### Parcours du combattant

Enfin, concernant l'offre, 13 % des lycées proposent moins de sept spécialités. Celle qui est consacrée aux langues, littératures et cultures de l'Antiquité (LLCA) est absente de 18 départements, alors que « toutes les spécialités [devaient être] proposées dans le cadre de bassins de vie de dimension raisonnable », rappellent les députés.

Pour l'élève qui veut suivre une spécialité qui n'est pas proposée dans son lycée, c'est le parcours du combattant. Les conventions qui devaient être signées entre lycées « ne fonctionnent pas dans l'enseignement public, alors que le privé semble s'en être emparé », selon Frédéric Reiss. La façon dont le Centre national d'enseignement à distance (CNED) aborde le sujet n'est « pas non plus très au point », complète-t-il. Sans compter les transports scolaires qui devraient être « plus efficaces » pour « permettre aux élèves [de] suivre une spécialité dans un autre établissement », mais les représentants de régions de France n'ont pas souhaité répondre aux questions des députés. ■



### Les chiffres clefs

**28 %**

des élèves de première ont choisi la tripléte correspondant à l'ancienne série scientifique (contre 52 % pour l'ancienne série S). C'est la « tripléte » qui a été la plus choisie.

**93 %**

des lycées proposent les sept spécialités les plus courantes (84 % d'entre eux proposaient les trois séries du bac général ancienne formule).